



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE
1^{er} mars 2021

Déploiement de France Relance dans les territoires

Éditorial



Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance

La crise économique que nous connaissons aujourd'hui est non seulement brutale, mais elle s'inscrit aussi dans la durée. Face à ce choc inédit, jamais vu depuis 1929, nous avons fait le choix, avec le président de la République et le Premier ministre, de protéger et de soutenir nos salariés et nos entreprises.

Certains secteurs sont durablement touchés par les restrictions sanitaires. Tant que la crise sanitaire durera, nous continuerons de les soutenir et de les protéger. C'est un choix juste et stratégique qui nous permettra de rebondir immédiatement lorsque la crise sanitaire sera derrière nous.

Dans le même temps, nous devons dessiner la France de 2030 et offrir des perspectives aux Jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi. **France Relance** contribue ainsi depuis septembre dernier au rebond de nombreux secteurs de l'économie française.

Notre priorité est claire : le plan de relance doit continuer de se déployer rapidement dans tous les territoires.

Mettre en œuvre **France Relance** dans les territoires, c'est d'abord le choix d'une méthode : celle de la concertation et de l'intelligence collective. La relance construit une relation renouvelée et simplifiée entre l'Etat et les collectivités locales. Comment ? En associant directement les élus locaux et les parlementaires à la gouvernance du plan. Sous l'égide du Premier ministre, le comité national de suivi les y intègre. Parlementaires et élus locaux sont aussi étroitement liés aux comités régionaux, présidés par les préfets de région, les directeurs régionaux des finances publiques et les présidents des conseils régionaux, et aux comités départementaux.

La territorialisation de **France Relance**, c'est aussi le choix de la déconcentration, pour plus d'efficacité. Les sous-préfets et les référents à la relance dans chacune des préfectures ont le rôle, sous l'égide de leur préfet, de permettre une meilleure mise en œuvre de nos actions de relance, au plus près des besoins et des réalités locales.

J'en ai la conviction : la territorialisation de **France Relance**, c'est la garantie de son succès. Le plan de relance contribue aussi bien à aider des sous-traitants de l'aéronautique dans le Tarn qu'à accompagner une jeune entreprise dans la fabrication de pile à hydrogène dans la région de Bordeaux. Le plan de relance contribue aussi bien à investir dans des transports en commun en Centre Val de Loire qu'à accompagner un agriculteur à renouveler ses agroéquipements dans le Grand Est. Le plan de relance contribue aussi bien à de jeunes retraités pour l'amélioration du confort thermique de leur logement en Bretagne qu'à un jeune pour trouver un emploi en Bourgogne.

Construire l'économie de demain, c'est œuvrer pour l'équité entre les territoires, veiller à préserver les équilibres géographiques. Pour s'assurer de la bonne application territoriale des mesures, nous avons mis en place un site recueillant des données département par département, avec plusieurs indicateurs.

Je vous invite à les consulter sur www.planderelance.gouv.fr.

Vous y verrez, comme vous le lirez dans ce document, la relance à l'œuvre dans tous nos territoires.

État des lieux du déploiement de France Relance

Le plan de relance se déploie depuis septembre dernier sur ces 3 composantes avec 10 milliards d'euros engagés dès 2020.

En 2021 nous accélérons la mise en œuvre de France Relance et à fin février, **hors impôts de production, près de 16 milliards d'euros sont désormais engagés.**

Volet écologie

France Relance c'est 2,7 milliards d'euros mobilisés pour la rénovation de 4 214 bâtiments publics de l'Etat et en particulier de l'Enseignement supérieur et de vie étudiante. Alors que tous les marchés doivent être notifiés d'ici la fin de l'année, à fin janvier, plus d'une centaine de marchés avaient déjà été notifiés.

France Relance accompagne 260 000 Français dans le verdissement de leur voiture : ce sont 150 000 primes à la conversion et 100 000 bonus écologique accordés dans la cadre de France Relance depuis juillet 2020.

Janvier 2021 confirme le succès de MaPrimeRénov' : alors que 200 000 demandes avaient été déposées sur toute l'année 2020, dont 100 000 sur les quatre seuls derniers mois de l'année, ce sont 55 000 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' sur le seul mois de janvier 2021 pour réduire l'empreinte carbone de leur logement sollicitant 125 millions d'euros d'aides de France Relance.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un fort soutien à l'industrie pour remettre l'industrie au cœur des territoires. A fin janvier, ce sont plus de 1 000 entreprises qui ont, grâce à 860 millions d'euros de France Relance réalisé plus de 4 milliards d'euros d'investissement productifs pour installer une nouvelle ligne de production, moderniser leurs appareils productifs ou développer un nouveau site industriel, en particulier dans les cinq secteurs qui sont critiques pour notre indépendance industrielle.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production pérenne de 10 milliards d'euros dès 2021 pour 600 000 entreprises partout en France.

France Relance accompagne les entreprises à l'export : près de 2 500 entreprises ont, grâce à France Relance, bénéficié d'un cheque export France Relance, d'une assurance-prospection ou d'un volontariat international en entreprise (VIE).

Ce sont désormais 133 fonds labellisés « Relance » pour flécher l'épargne des Français vers les entreprises françaises. L'encours cumulé de ces fonds s'élève à 12,5 milliards d'euros.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine et notamment 118 monuments historiques, monuments nationaux ou cathédrales qui seront rénovés grâce à France Relance.

Volet Cohésion

France Relance c'est près de 2 millions de jeunes qui ont bénéficié dès 2020 de la dynamique du plan « 1 jeune, 1 solution ». C'est en particulier 1,2 million de jeunes de moins de 26 ans embauchés en CDI ou en CDD de plus de 3 mois entre août et décembre 2020. C'est également 495 000 primes à l'apprentissage financées par France Relance.

France Relance c'est l'Etat aux côtés des communes dans leurs projets d'investissement local. Une dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle de 950 millions d'euros a été accordée dès 2020 pour soutenir les projets des collectivités locales. Pour poursuivre ce soutien, 950 millions d'euros pour la rénovation d'écoles et de collèges ou autres bâtiments des collectivités locales seront alloués début 2021 ainsi que 600 millions de dotation d'investissement pour des projets d'investissements des régions (comme la rénovation énergétique de lycées).

Comment suivre le déploiement du plan de relance ?

La transparence sur le déploiement du plan de relance a été, dès son lancement, une priorité. Afin de faciliter le suivi de sa mise en œuvre, les résultats de France Relance sont déclinés selon les trois priorités du plan à savoir : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion.

Le tableau de bord mensuel à retrouver sur www.planderelance.gouv.fr

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois sur le site www.planderelance.gouv.fr un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance.

Ce dernier présente, pour une quinzaine de mesures emblématiques du plan de relance, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

Ce tableau de bord s'accompagne de cartographies permettant d'observer pour cette quinzaine d'indicateurs, le déploiement du plan à l'échelle de chaque département.

Le tableau de bord sur le site de votre préfecture

Les informations plus détaillées avec le nom des projets et les bénéficiaires des mesures de Relance sont à retrouver sur la page « France Relance » du site de chaque préfecture départementale comme régionale.

Les résultats seront également mis à jour chaque mois.

Le lien de la page « France Relance » de votre préfecture est indiqué sur chacune des pages de ce dossier.

L'ouverture des données

Les données de France Relance seront publiées, en *open data*, sur le portail dédié www.data.gouv.fr.

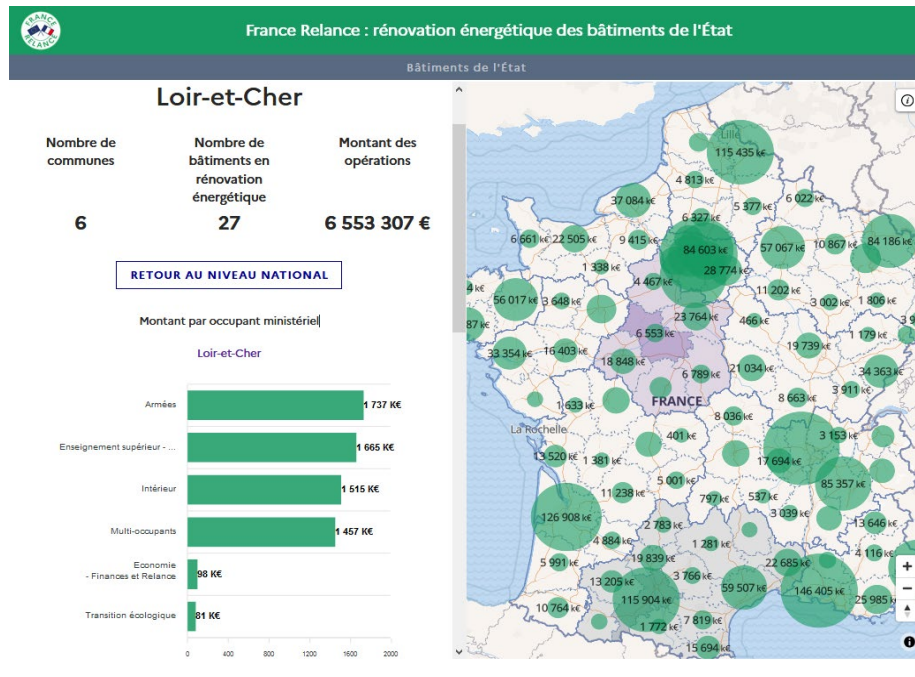
Cette ouverture des données vise à faciliter l'appréciation de la mise en œuvre des mesures du plan de relance, à permettre le travail des chercheurs et à contribuer à renforcer la transparence de l'action publique, dans la limite du secret statistique et du secret fiscal.

Déploiement du plan de relance

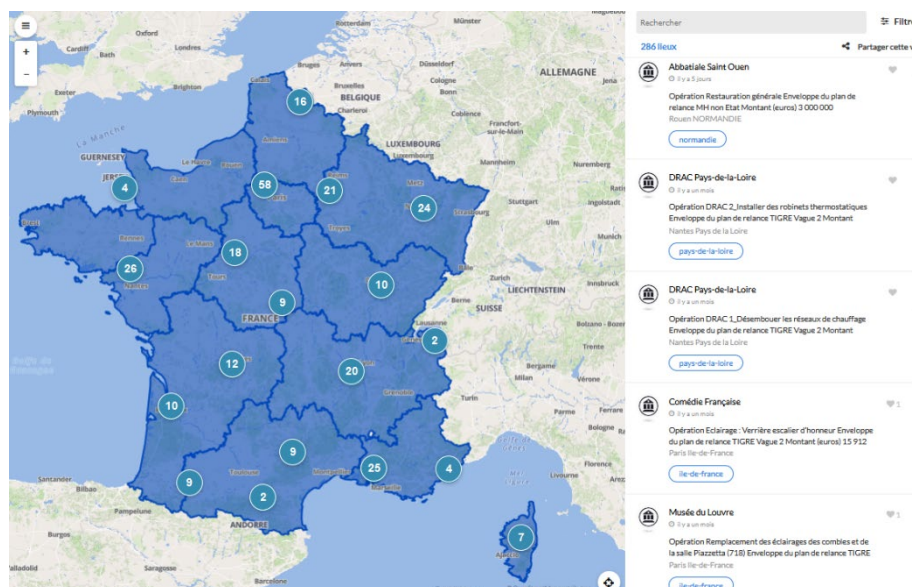
Les outils cartographiques

Soucieux de donner les informations les plus exhaustives possibles sur les projets financés, des outils ont été développés avec une granularité d'information fine et des outils cartographiques.

Par exemple, vous pouvez retrouver sur le portail de l'immobilier de l'Etat, pour chaque département et chaque région le nombre et les montants d'investissement des 4 214 projets de rénovation énergétique de l'immobilier de l'Etat.

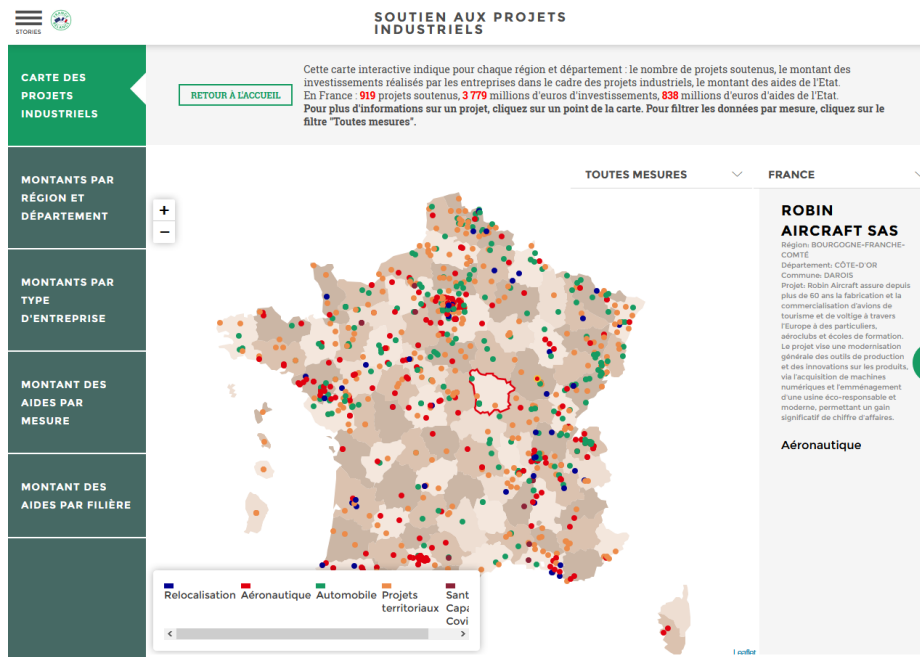


- Vous pouvez aussi retrouver l'outil développé par le ministère de la Culture qui localise sur une carte l'ensemble des bâtiments culturels lauréats de France Relance. Ce site permettra de suivre la réalisation des travaux pour chacun des monuments financés.



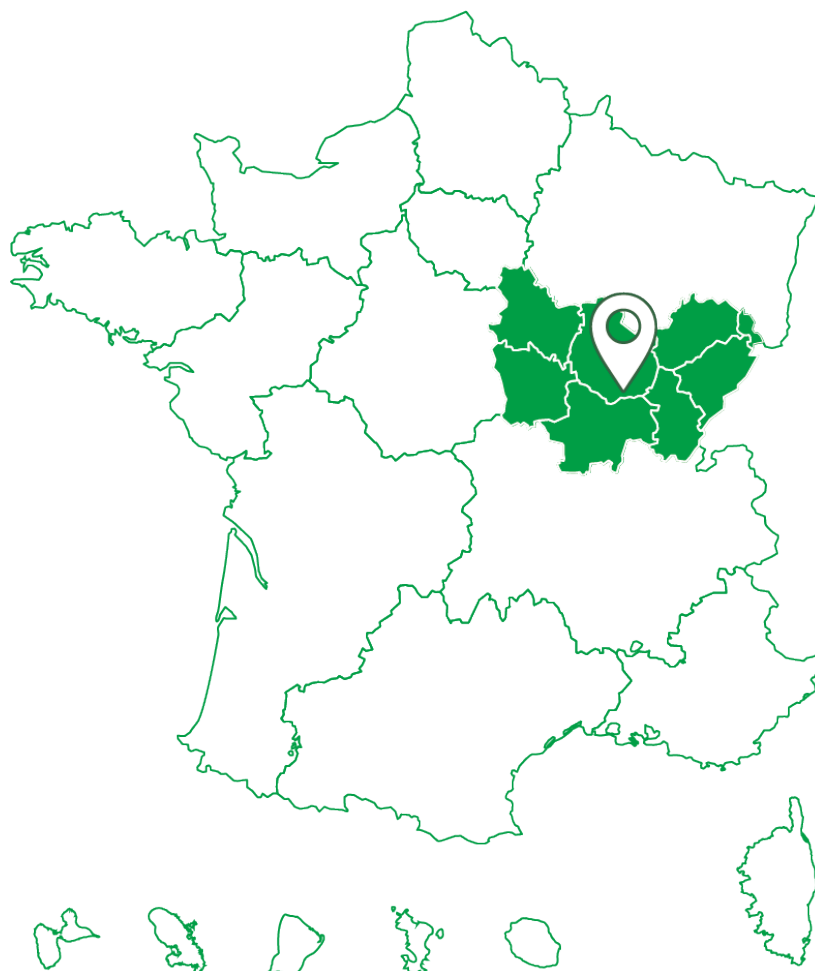
Déploiement du plan de relance

- Enfin, vous pouvez retrouver l'outil développé par la Direction générale des entreprises (DGE), qui permet de visualiser pour toutes les mesures de soutien à l'investissement industriel les montants et le nombre de projets financés, ainsi que la part de PME et d'ETI bénéficiaires.



Tous ces outils cartographiques sont recensés sur <https://www.planderelance.gouv.fr/cartographies>.

Bourgogne - Franche- Comté



La Bourgogne-Franche Comté bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance c'est 95 millions d'euros mobilisés pour la rénovation de 267 bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

France relance a accompagné la Bourgogne-Franche-Comté dans le verdissement de leur véhicule automobile avec près de 8 300 primes à la conversion et bonus écologique accordés depuis juillet 2020.

En 2020, ce sont près de 6 000 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 82 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement dont 29 millions d'euros d'aides de l'Etat.

France Relance, c'est également l'investissement dans les infrastructures d'eau et d'assainissement des communes (17 millions d'euros via les agences de d'eau) et dans les infrastructures fluviales (38 millions d'euros via Voies navigables de France).

Volet Compétitivité

France Relance soutient l'industrie de Bourgogne-Franche-Comté : 110 entreprises de la région ont bénéficié dès 2020 de 80 millions d'euros pour réaliser 400 millions d'euros d'investissement

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 355 millions d'euros pour près de 25 600 entreprises de la région.

France Relance accompagne les entreprises à l'export. 64 entreprises de la région ont bénéficié des « chèques export » et de « chèques VIE » pour les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine, avec dès 2020, un soutien à hauteur de 18 millions d'euros pour les projets de 8 monuments historiques et de 5 équipements culturels structurants pour le territoire.

Volet Cohésion

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes de la région avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : près de 15 000 jeunes de la région ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020 dont :

- 7 620 primes à l'embauche financées par France Relance
- 6 200 contrats d'apprentissage aidés par France Relance
- 760 jeunes sont entrés en Contrats Initiative Emploi et Parcours Emploi Compétences.

France Relance, c'est l'Etat aux côtés des communes de la région dans leurs projets d'investissement local : 200 communes ont bénéficié de 40,5 millions d'euros de dotation à l'investissement local pour réaliser 127 millions d'euros d'investissements publics.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Grands-dossiers/Plan-de-relance2>.

Témoignages

H2SYS



Belfort, Bourgogne-Franche Comté
Entreprise créée en 2017 / 10 employés
Industrie - Hydrogène et Pile à Combustible / 1 site en région
Chiffre d'affaires : 600 000 euros

Mesure « Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie »
Retrouvez ce témoignage sur planderelance.gouv.fr

La société H2SYS, créée en 2017, développe des groupes électrogènes à base d'hydrogène. Elle a reçu 800 000 euros de subventions pour créer une nouvelle ligne de fabrication de générateurs électriques à hydrogène. Avec cette aide, H2SYS a pu maintenir 10 emplois et en créer 15 nouveaux. Ses appareils génèrent de l'électricité sans rejeter de CO2 (à l'inverse du diesel et de l'essence), et sont complètement silencieux.

Implantée à Belfort, au cœur d'un territoire industriel, H2SYS montre que des alternatives énergétiques sont possibles tout en créant des emplois.

Témoignages

Sébastien Faivre, chef d'entreprise

« Avec l'aide de 800 000 euros du plan France Relance, nous allons pouvoir accélérer notre plan d'industrialisation, investir dans des équipements de pointe en emménageant dans des locaux plus grands, tout en créant de nouveaux emplois industriels dans le territoire du Nord Franche-Comté. C'est un formidable accélérateur et toute l'équipe H2SYS est pleinement mobilisée, pour accélérer la transition énergétique grâce à l'hydrogène. »

Cathédrale Saint-Étienne de Sens



Sens, Bourgogne-Franche-Comté

Mesure « Plan cathédrales »

Retrouvez ce témoignage sur planderelance.gouv.fr

La cathédrale Saint-Étienne de Sens est l'une des plus anciennes cathédrales gothiques de France, classée au titre des Monuments historiques depuis 1840. Au XII^e siècle, son architecte y a expérimenté la technique de la croisée d'ogives pour permettre aux voûtes de gagner en hauteur. Toutes les évolutions du style gothique, au XIII^e siècle, sont représentées. Au début des années 2000, sa tour Nord a été restaurée, puis deux faces de la tour Sud, reconstruite après son effondrement en 1268.

Le chantier se poursuit au printemps 2021 avec la restauration des deux faces restantes de la tour Sud. L'étanchéité de la tour sera assurée, les pierres endommagées seront remplacées ou reprises, et l'ensemble sera nettoyé pour remédier à l'encrassement très important dû à la pollution urbaine. L'État a alloué aux travaux une enveloppe de 2,6 millions d'euros au titre du Plan cathédrales. Les travaux sont conduits en maîtrise d'ouvrage par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Bourgogne-Franche-Comté et en maîtrise d'œuvre par l'architecte en chef des monuments historiques, Frédéric Didier.

Témoignages

Cécile Ullmann, conservatrice régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Bourgogne-Franche-Comté

« Les cathédrales nécessitent des restaurations d'ampleur, que nous planifions à long terme. Le Plan cathédrales nous permet d'accélérer le calendrier. Des chantiers que nous prévoyions d'étaler dans le temps sont aujourd'hui réalisés d'une seule traite. Le chantier de la tour Sud marque le démarrage d'un très ambitieux schéma directeur sur la cathédrale. »

Côte d'Or

La Côte d'or bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance, c'est engager la transition écologique en Côte d'or, au bénéfice des habitants et pour faire face aux enjeux de demain :

- En Côte d'or, les habitants se sont saisis des opportunités de meilleure maîtrise de la consommation d'énergie et de baisse de leur facture énergétique.
- En 2020, ce sont déjà 1 100 particuliers qui ont bénéficié de MaPrimeRénov' pour réaliser 10 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement, dont 4 millions d'euros d'aides de l'Etat.
- Depuis juillet 2020, France Relance a accompagné le verdissement du parc automobile des habitants de Côte d'or avec près de 1 200 primes à la conversion et 760 bonus écologiques accordés depuis juillet 2021.
- Le plan de relance vient financer des projets stratégiques pour le territoire dans la préservation de la biodiversité et le développement de l'alimentation locale.
- le projet « Ramifications » dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon a été lauréat de l'opération « Quartiers fertiles » : création d'une ferme urbaine et développement d'une offre alimentaire locale pour les habitants.
- Le parc national des forêts, créé fin 2019 en Côte d'or et en Haute-Marne, sera soutenu à hauteur de 850 000 euros pour mettre en œuvre les actions prévues dans sa charte.
- Près de 100 000 euros viendront financer des projets de restauration d'espaces et de réserves naturelles dans le département (pelouses calcaires, milieux humides).
- Afin de sécuriser et de moderniser les infrastructures fluviales du département, 3 opérations financées par France Relance sont programmées par Voies navigables de France sur le Canal de Bourgogne, pour un investissement de 6,7 millions d'euros.

France Relance en Côte d'or, ce sont 55 projets et 20 millions d'euros mobilisés pour la rénovation des bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

- Plus de 10 millions d'euros vont concerner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec notamment :
- L'Université de Bourgogne
- Agrosup Dijon et l'INRAE à Dijon et Brenetière.

Volet Compétitivité

France Relance, c'est le soutien à la compétitivité des entreprises et de l'industrie très présente sur le territoire de la Côte d'or :

- 12 entreprises du département ont bénéficié de 8,5 millions d'euros pour réaliser 65 millions d'euros d'investissement dans le cadre du volet industriel du plan de relance.
- 8 entreprises via le dispositif « Territoires d'industrie ». Par exemple, Corden Pharma reçoit une subvention de 800 000 euros pour créer un laboratoire de production, afin de relocaliser sa production de principes actifs pharmaceutiques, en utilisant un procédé de fabrication innovant permettant d'accroître sa productivité.
- 3 entreprises ont bénéficié des fonds pour la modernisation du secteur automobile et aéronautique. Par exemple, l'entreprise Robin Aircraft reçoit une subvention 1,2 million d'euros pour l'aider dans la modernisation de ses ateliers de fabrication d'avions légers en bois afin de se tourner vers l'international.
- 1 entreprise, la PME Sirugue, spécialisée dans l'agro-alimentaire, a bénéficié de l'appel à projet « résilience », destiné à favoriser la relocalisation des entreprises et à sécuriser les approvisionnements stratégiques.

Déploiement du plan de relance

- France Relance améliore la compétitivité du territoire grâce à la baisse des impôts de production qui représente 76 millions d'euros de ressources supplémentaires. Cette baisse bénéficiera à près de 6 600 entreprises, particulièrement dans les secteurs de l'industrie et du commerce.

France Relance, c'est aussi le souci de préserver notre patrimoine et notamment les monuments historiques :

- La cathédrale Saint-Bénigne de Dijon, emblématique du patrimoine gothique de la capitale des Ducs de Bourgogne, bénéficiera de 2,6 millions d'euros pour la restauration et la mise en valeur de la sacristie et de la rotonde.
- Le château de Bussy-Rabutin, situé dans l'Auxois, près de Montbard, fera l'objet d'une restauration financée par le Centre des monuments nationaux pour 1 million d'euros dans le cadre du plan de relance.

Volet Cohésion

France Relance, c'est l'Etat aux côtés des communes de Côte d'or dans leurs projets d'investissement local

- En 2020, 35 communes ont bénéficié de 5,6 millions d'euros de dotation à l'investissement local exceptionnelle dans le cadre du plan de relance, pour réaliser près de 21 millions d'euros d'investissements publics, dont notamment :
- La rénovation de la médiathèque d'Auxonne
- La construction d'une maison de santé à Thorey-en-plaine
- En 2021, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département vont être aidées à hauteur de 5,6 millions d'euros pour leurs projets de rénovation thermique des bâtiments (comme des écoles par exemple).
- Les agences de l'eau vont intervenir en Côte d'or dans le cadre du plan de relance en 2021-2022 pour moderniser les infrastructures d'eau et d'assainissement des communes. Près de 9,3 millions d'euros y seront consacrés.

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : il n'y a pas de génération sacrifiée en Côte d'or comme partout en France. Près de 3 400 jeunes ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020 :

- Dont 1 826 primes à l'embauche financées par France Relance
- Dont 1 336 contrats d'apprentissage aidés par France Relance
- Avec 117 Parcours emplois compétences (PEC), 11 contrats initiatives emploi (CIE) signés, ainsi que 96 emplois francs.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <http://www.cote-dor.gouv.fr/france-relance-r3482.html>.



Avec France Relance, l'Etat finance les projets de modernisation des entreprises qui souhaitent gagner en compétitivité. C'est le cas d'Adhex Technologies, entreprise de Côte-d'Or spécialisée dans la fabrication de solutions adhésives que Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance a visité en février 2021.

Doubs

Le Doubs bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance c'est 34,3 millions d'euros mobilisés pour 64 projets de rénovation des bâtiments de l'État, pour un meilleur confort des agents et des usagers :

- La rénovation énergétique de bâtiments du rectorat
- La réhabilitation du pôle métrologie de l'Université
- La rénovation du site de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM)
- La rénovation du siège de la DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté.

France Relance a accompagné les Doubiens dans le verdissement de leur véhicule automobile avec 1 190 primes à la conversion et près de 740 bonus écologiques accordés depuis juillet.

En 2020, ce sont plus de 1 200 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 21,3 millions d'euros de travaux, pour réduire l'empreinte carbone de leur logement, dont 6,2 millions d'euros d'aides de l'État.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un soutien à l'industrie du Doubs : 44 entreprises du département ont bénéficié depuis 2020 de 22 millions d'euros pour réaliser 75,3 millions d'euros d'investissement :

- 8 entreprises via le dispositif « Territoires d'industrie » dont S.I.S. à Avoudrey et CHEVAL FRERES à Besançon
- 12 entreprises du Doubs ont bénéficié des fonds pour la modernisation du secteur automobile. Ce sont par exemple SCODER, R. BOURGEOIS SA, F2J-JAPY et PLASTIFORM SAS
- 3 entreprises du Doubs ont bénéficié des fonds pour la modernisation du secteur aéronautique.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 75,4 millions d'euros pour 5 830 entreprises du département.

France Relance accompagne les entreprises du Doubs à l'export.

- 5 entreprises ont bénéficié des « chèques export » de France Relance pour les encourager, malgré le contexte sanitaire, à continuer à prospecter à l'international.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine et notamment les monuments historiques

- La Saline Royale d'Arc-et-Senans, a bénéficié d'1 million d'euros pour la mise en œuvre de son projet de Cercle immense.

Volet Cohésion

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes doubiens avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : plus de 6 200 jeunes euros qui ont bénéficié du « plan jeunes » depuis 2020 dont :

- 2636 primes à l'embauche financées par France Relance
- 3 004 contrats d'apprentissage aidés par France Relance

France Relance c'est l'État aux côtés des communes du Doubs dans leurs projets d'investissement local : 6 communes ont bénéficié de 6,9 millions d'euros de dotation à l'investissement local pour réaliser 23,4 millions d'euros d'investissements publics et notamment :

- La construction de nouveaux groupes scolaires et périscolaires à Baume-les-Dames, Maïche ou Tarcenay-Fourcherans
- La construction d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire à Marchaux-Chadefontaine
- La rénovation thermique dans quatre écoles et une crèche à Besançon.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <https://www.doubs.gouv.fr/Actualites/France-Relance-dans-le-Doubs>.



Visite du chantier de réhabilitation et extension de la salle polyvalente et de l'accueil de loisirs sans hébergement de Dannemarie-Sur-Crête par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales le 5 février 2021. Projet d'un montant d'1,3 million d'euros soutenu par l'État à hauteur de 335 000 euros.

Jura

Le Jura déploie activement les mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance, c'est près de 4,9 millions d'euros mobilisés pour un meilleur confort des agents, des usagers et des résidents, avec 123 projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat, de l'enseignement supérieur et des bâtiments sociaux.

- 33 projets retenus de rénovation énergétique des bâtiments de l'État et de l'Enseignement supérieur, pour un montant de 3,9 millions d'euros, avec par exemple la réhabilitation énergétique des bâtiments de la gendarmerie, avenue Jacques Duhamel à Dole.
- 90 dossiers retenus de rénovation énergétique des bâtiments sociaux, pour près d'1million d'euros, dans le quartier Les Gentianes à Mignovillard, ou encore le Quartier les Combettes-les Peupliers à Champagnole (rénovation énergétique, remplacement des équipements sanitaires, remplacement des sols, réfection de la peinture...).

France Relance, c'est aussi un accompagnement des Jurassiens dans leur transition vers une mobilité et un habitat moins polluants.

- France Relance accompagne les Jurassiens dans l'évolution vers une mobilité plus verte : au total, près de 780 bonus écologiques ou primes à la conversion ont été accordés
- En 2020, près de 750 foyers jurassiens ont également réduit l'empreinte carbone de leur logement en bénéficiant du dispositif MaPrimeRénov'.

Enfin, grâce au dialogue entre tous les échelons des services déconcentrés de l'Etat, France Relance accompagne les acteurs du département dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique, en matière d'agriculture, d'alimentation et de forêt.

Volet Compétitivité

France Relance, c'est un soutien à l'industrie jurassienne et ses projets d'investissement : 16 entreprises ont déjà bénéficié d'aides d'un montant total de 22,4 millions d'euros.

- 6 entreprises ont bénéficié d'aides au titre du fonds « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires » pour un montant de 4,2 millions d'euros. Les entreprises lauréates sont spécialisées dans des domaines aussi divers que le jouet (Smoby Toys), l'acier (Erasteel), l'hydrogène et son stockage (Mahytec), l'industrie lapidaire (Daloz Frères), la plasturgie (JB Technics), ou la tableterie (Marotte SA)
- 6 entreprises ont disposé du fonds « Automobile », pour un montant de 4 millions d'euros. Ces aides permettront à des entreprises spécialisées telles que Le Décolletage Jurassien, Moule Design Prototype, Grand-Perret, SJM D'eurostat, Etablissements Bourgeois et Comtoise de Traitement de Surface de faire face à la crise, mais aussi de se diversifier et de développer de nouveaux projets
- 3 entreprises ont été lauréates des aides attribuées dans le cadre du fonds national « Aéronautique » pour 2,2 millions d'euros : SKF Aérospace France à Lons-le-Saunier, Diager Industrie à Poligny, et SCIT à Saint-Claude
- 12 millions d'euros ont été alloués à l'entreprise Inovyn, au titre du fonds Décarbonation de l'industrie ; ce montant s'insère dans un projet d'investissement de 68 millions d'euros de l'entreprise, dans le but de décarboner ses activités de production.

Déploiement du plan de relance

France Relance renforce également la compétitivité du territoire : plus de 3 000 entreprises ont vu leurs impôts de production baisser dans le territoire, pour un montant total presque 35 millions d'euros.

France Relance accompagne enfin les entreprises jurassiennes à l'exportation et dans leurs démarches à l'international. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2021, ce sont déjà 2 Chèques Relance VIE et 4 Chèques Relance Export qui ont été attribués dans le Jura.

Volet Cohésion

France Relance donne des perspectives aux jeunes Jurassiens avec notamment le plan « 1 jeune, 1 solution ». Près de 1 300 jeunes Jurassiens ont bénéficié d'aides en 2020, dont :

- 680 primes à l'embauche financées par France Relance
- 580 contrats d'apprentissage aidés par France Relance.

France Relance, c'est aussi une présence renforcée de l'État au côté des communes jurassiennes dans leurs projets d'investissement et de rénovation. Au titre de l'année 2021, le Jura bénéficie de 2,7 millions d'euros de dotation d'investissement exceptionnelle, exclusivement dédiée à la rénovation énergétique des bâtiments des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Les modalités de mise en œuvre de cette dotation exceptionnelle sont caractéristiques du plan de relance : simples, avec un engagement rapide des crédits. Dans le Jura, un appel à projet unique et dématérialisé concerne différentes dotations (DSIL, DETR, FNADT), permettant une identification rapide des projets éligibles.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur www.jura.gouv.fr.



Visite de l'entreprise SMOBY TOYS SASA à Lavans-les-Saint-Claude, le 14 décembre 2020, par David Philot, préfet du Jura, à l'occasion de la nomination de l'entreprise comme lauréate au titre du fonds « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires » pour son projet de se doter d'une nouvelle machine d'injection dans l'usine d'Arinthod, en complément des 38 presses d'injection existantes. Aide accordée : 596 000 euros.

Nièvre

La Nièvre bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet Écologie – 62,1 millions d'euros

France Relance, ce sont 21 millions d'euros mobilisés pour 23 projets de rénovation des bâtiments de l'État, pour un meilleur confort des agents et des usagers avec :

- Le projet de regroupement des services de l'État à Nevers
- La rénovation et l'extension d'un bâtiment de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT) de Nevers
- La rénovation globale du restaurant inter-administratif de Nevers
- L'amélioration énergétique des centres des finances publiques de Nevers-Baynac, Clamecy, Château-Chinon et Cosne-Cours-sur-Loire et du bâtiment de la direction départementale des finances publiques de Nevers
- Des travaux d'isolation dans les brigades de gendarmerie de Decize et Guérigny
- L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques au commissariat et à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de Nevers ainsi que dans les sous-préfectures de Cosne-Cours-sur-Loire, de Château-Chinon et de Clamecy ou encore à la brigade de gendarmerie de Decize

France Relance accélère les travaux d'infrastructure de transport avec 32 millions d'euros mobilisés.

France Relance a accompagné les Nivernais dans le verdissement de leur véhicule automobile avec 615 primes à la conversion et bonus écologiques accordés depuis juillet.

En 2020, ce sont près de 380 particuliers qui se sont saisis de **MaPrimeRénov'** pour réaliser 4,2 millions d'euros de travaux pour **réduire l'empreinte carbone de leur logement** dont 1,6 million d'euros d'aide de l'État.

Volet Compétitivité – 30,4 millions d'euros

France Relance, c'est un soutien à l'industrie nivernaise : 9 entreprises du département ont bénéficié dès 2020 de 4,8 millions d'euros pour réaliser 9,8 millions d'euros d'investissement :

- 4 entreprises via le dispositif « territoires d'industries », dont la Holding Cassier Recyclage à Cercy-la-Tour et Nexson Group Equipements industriels à Garchizy
- 4 entreprises ont bénéficié du fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile : Geficca, spécialiste du caoutchouc à Cosne-Cours-sur-Loire et 3 entreprises du secteur de la construction automobile et des moteurs implantées sur le technopôle de Magny-Cours qui développent des projets en commun
- 1 entreprise, Danielson Engineering à Magny-Cours, a bénéficié des fonds pour la modernisation du secteur aéronautique

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 18,7 millions d'euros pour 1 900 entreprises du département.

France Relance accompagne les entreprises de la Nièvre à l'export : elles sont 8 à avoir bénéficié des « chèques export » de France Relance pour les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.



Déplacement de Daniel Barnier, préfet de la Nièvre, sur le site de la société ORECA à Magny-Cours, dans le cadre des mercredis de la relance dans la Nièvre le 20 janvier 2021.

France Relance, avec un appui près de 7 millions d'euros, c'est aussi la volonté de préserver notre patrimoine, notamment les monuments historiques, et d'accompagner les établissements soutenant l'attractivité et le rayonnement du département avec :

- La restauration intérieure des chapelles de la cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Nevers
- Le développement du musée archéologique de Bibracte avec la création d'une salle d'exposition temporaire et l'extension de l'abri qui protège les vestiges du forum de la ville antique afin de permettre d'en poursuivre le dégagement dans les meilleures conditions pour les archéologues et les visiteurs
- La sauvegarde et la restauration des dépendances du Château de Meauce à Saincaize

Volet Cohésion – plus de 5 millions d'euros

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes nivernais avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : plus de 800 jeunes nivernais ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020 dont :

- 420 primes à l'embauche financées par France Relance
- 340 contrats d'apprentissage aidés par France Relance

France Relance, c'est l'État aux côtés des collectivités territoriales nivernaises dans leurs projets d'investissement local : 12 projets ont bénéficié de 4,9 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement local pour réaliser 15 millions d'euros d'investissements publics et notamment :

- Des aménagements et continuités cyclables entre Nevers et Marzy et Nevers et Varennes-Vauzelles
- La réhabilitation d'un bâtiment d'une ancienne caserne en un lieu de ressources en entrepreneuriat et pépinières d'entreprises
- Des projets de transition énergétique avec l'installation de chaufferies et de réseaux de chaleur : Pougny, Vaux-d'Amognes, la modernisation du réseau d'éclairage public et de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques
- La modernisation et la sécurisation du circuit de Nevers Magny-Cours
- La rénovation du centre des expositions de Nevers en centre des congrès

La liste des projets et plus d'informations sur www.nievre.gouv.fr.

Haute-Saône

La Haute-Saône profite pleinement des bénéfices du plan de relance.

Volet écologie

France Relance ce sont 1,2 million d'euros mobilisés pour la rénovation des bâtiments publics, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

La rénovation des bâtiments publics a permis de rendre le parc immobilier plus efficace et adapté aux enjeux du XXI^{ème} siècle. Ont eu lieu des travaux de rénovation énergétique des bâtiments (Préfecture, Sous-préfecture, Direction départementale des finances publiques, gendarmerie) et l'installation de bornes de recharge électrique dans les bâtiments de la plupart des services de l'État.

France Relance accompagne les Haut-saônois dans le verdissement de leur véhicule automobile et de leur logement.

Depuis 2020, près de 500 primes à la conversion et 230 bonus électriques ont été versés et 830 particuliers qui ont bénéficié de MaPrimeRénov' pour un montant de 1,6 million d'euros ce qui leur a permis de réaliser 3,9 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement.

France relance, c'est également le soutien à la biodiversité sur un territoire dont la ruralité est une force. Ainsi, huit projets de protection ou de restauration d'espaces naturels seront financés pour un total de 690 000 euros, dont 307 500 pris en charge par l'État au titre du programme « eau et biodiversité ».

La relance, c'est également le développement de moyens de transport adaptés aux enjeux du XXI^{ème} siècle. 500 000 euros seront ainsi investis pour moderniser deux canaux et développer le transport fluvial.

Volet Compétitivité

France relance, c'est un soutien décisif à la modernisation de l'industrie haute-saônoise, véritable atout du territoire. Neuf entreprises à fort potentiel du département bénéficient de 7,2 millions d'euros de l'État pour réaliser 53 millions d'euros d'investissements, ce qui leur permettra de développer des produits d'avenir et de créer des emplois de qualité sur le territoire.

4 entreprises haut-saônoises bénéficient du fonds pour la modernisation du secteur automobile, secteur structurant pour le territoire. 3,1 millions d'euros d'aides de l'État permettront 6,6 millions d'euros d'investissements. Parmi ces entreprises, Pyle industries, entreprise de transformation de l'aluminium, pourra faire monter en gamme son appareil de production afin de produire des pièces pour des véhicules électriques ou l'entreprise Gaussin, qui modernisera la ligne de production pour réaliser des prototypes de véhicules électriques ou dotés de pile à combustible.

4 entreprises bénéficient du dispositif de soutien à l'investissement industriel dans les territoires avec 3,5 millions d'euros d'aides pour près de 40 millions d'euros d'investissements, notamment Bois Factory, qui pourra développer sa propre usine de production de bois de chauffage et l'entreprise Crossject, qui pourra développer ses capacités de production de son produit médical innovant permettant l'injection de solutions médicamenteuses sans aiguille.

Une entreprise bénéficiera du fonds « chaleur » dans le cadre de la décarbonation de l'industrie.

Déploiement du plan de relance

France Relance, c'est également renforcer la compétitivité des entreprises avec une baisse des impôts de production de 23,5 millions d'euros pour près de 300 entreprises du département, dont plus de 40 % pour le secteur industriel.

France Relance contribue à la préservation du riche patrimoine culturel de la Haute-Saône. Le Château de Ray-sur-Saône, propriété du Conseil départemental, bénéficiera de 531 000 euros d'euros de l'État afin d'être rénové. Il s'agit d'un château de style Louis XV bâti sur des fondations médiévales, bordant la Saône, avec un parc réputé pour l'âge et les espèces de ses arbres.

Volet Cohésion

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes Haut-saônois avec « 1Jeune, 1Solution ». Plus de 2 230 jeunes ont bénéficié du « plan jeunes » depuis 2020 à travers plusieurs dispositifs adaptés à leurs besoins, dont 540 primes à l'embauche et 955 contrats d'apprentissage.

France Relance c'est soutenir les collectivités afin de leur permettre d'accroître la qualité du service rendu au citoyen, de faire des bâtiments publics des lieux d'accueil plus verts et plus performants. L'État finance ainsi 22 projets des collectivités à travers la dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle pour un montant de 3,7 millions d'euros. Ont été financées la réhabilitation d'un ancien bâtiment en école départementale de musique et halle couverte à Gray, la réfection d'un gymnase à Lure, la rénovation thermique d'un complexe multi-activités à Vaivre-et-Montoille ou encore la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la délégation militaire dans l'agglomération de Vesoul.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <https://www.haute-saone.gouv.fr/Actualites/France-Relance>.



L'entreprise SAGHEV, qui conçoit et fabrique des vérins hydrauliques, bénéficie de 400 000 euros de subventions France Relance pour investir 2,9 millions d'euros afin de mener à bien un programme de développement stratégique, dans le cadre de l'appel à projet « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires ». Le 6 janvier 2021, la préfète Fabienne Balussou y a effectué une visite avec la députée Barbara Bessot Ballot.

Saône-et-Loire

Le département de Saône-et-Loire bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance avec 109 projets éligibles pour un montant de plus de 41 millions d'euros.

Volet écologie

France Relance c'est 8,6 millions d'euros mobilisés pour la rénovation de 36 bâtiments de l'État, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

France Relance a accompagné les Saône-et-Loiriens dans le verdissement du parc automobile dans le département avec 1 640 primes à la conversion et bonus écologique accordés depuis juillet.

En 2020, ce sont près de 2 000 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 27,1 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement dont 9,6 millions d'euros d'aides de l'État.

Voie navigable de France va dédier 8,2 millions d'euros de ses crédits du plan de relance pour le département et poursuivre le développement du fluvial pour notamment la modernisation des infrastructures fluviales.

Ont été retenues trois opérations sur le Canal du Centre pour un montant de 6,8 millions d'euros et deux opérations sur le canal de la Saône, pour un montant de 1,5 million d'euros.

Voie navigable de France (VNF) a financé dans le cadre du plan de relance par exemple :

- Chagny : travaux d'urgence digue et tranchée
- Charnay-les-Chalon : rénovation des clapets du barrage.

Volet Compétitivité

France Relance soutient l'industrie. 25 entreprises du département ont bénéficié dès 2020 de 11 millions d'euros pour 93 millions d'euros d'investissement de la part des entreprises :

- 9 projets bénéficient du dispositif « Territoires d'industrie » dont ceux de Micropolymers à Saint-Forgeot et de Tournus-Equipement à Tournus
- 4 entreprises ont été soutenues au titre du fonds national de soutien à la filière automobile pour un montant de 3,2 millions d'euros, dont FPT Powertrain Technology à Bourbon-Lancy
- 2 entreprises au titre du fonds national de soutien à la filière aéronautique pour 1,6 million d'euros, dont Pinette Emidecau à Chalon-sur-Saône.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 73 millions d'euros pour près de 5 600 entreprises du département.

France Relance accompagne les entreprises à l'export.

- **16 entreprises** ont bénéficié des « chèques export » et des chèques volontariat international en entreprise (VIE) de France Relance pour **les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.**

Déploiement du plan de relance

France Relance c'est aussi le volet culturel : la Saône-et-Loire bénéficie d'un soutien de 4,9 millions d'euros pour 4 projets.

Le plan « cathédrales » permet le financement de la Cathédrale d'Autun pour un montant d'1 million d'euros.

Sur le volet Rénovation, des équipements patrimoniaux (archives, archéologie, musées) sont soutenus pour 3,9 millions d'euros de subventions :

- Le site de Bibracte à hauteur de 2,4 millions d'euros : développement du musée archéologique, création d'une salle d'exposition, protection et présentation des vestiges archéologiques, extension de l'abri « Andreu » de la pâture du couvent
- les réserves du projet Grand Rolin à Autun seront financées pour 1,5 million d'euros.

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes de la région avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : plus de 7 600 jeunes ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020. Près de 2 800 entreprises ont été aidées pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle :

- 1 436 primes à l'embauche financées par France Relance
- 1 183 contrats d'apprentissage aidés par France Relance
- 93 contrats de professionnalisation aidés par France Relance
- 140 jeunes ont signé un Parcours emploi compétences
- 11 jeunes ont signé un Contrat initiative emploi.

Près de 3 600 jeunes les plus éloignés de l'emploi ont été aidés via une allocation et un parcours d'insertion dans l'emploi :

- 480 jeunes en parcours IAE
- 2 591 jeunes entrés en Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).
- 528 jeunes en Garantie Jeunes.

En parallèle, près de 1 120 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement intensif et 1 425 jeunes d'une formation.

Avec France Relance, l'État est aux côtés des communes dans leurs projets d'investissement local au titre de 2020 : 32 communes ont bénéficié de 7 millions d'euros de dotation à l'investissement local.

Cette enveloppe est venue compléter l'enveloppe initiale de 5,7 millions d'euros.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/plan-de-relance-r3170.html>.



Le jeudi 17 février, Julien Charles, préfet de Saône-et-Loire, a remis à l'entreprise Micropolymers à Saint-Forgeot un chèque de 560 000 euros dans le cadre du dispositif « Territoires d'industrie » du plan de relance.

Yonne

L'Yonne bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance c'est 466 000 euros mobilisés pour 18 projets de rénovation des bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers notamment :

- Pour les locaux de la Préfecture, de la Gendarmerie et de la Police nationales, de l'Office National des Forêts, de la Direction départementale des finances publiques à Auxerre
- Pour les locaux de la sous-préfecture et de la Police nationale à Sens
- Pour les locaux de la sous-préfecture à Avallon

France relance a accompagné les Icaunais dans le verdissement de leur véhicule automobile avec près de 900 primes à la conversion et bonus écologique accordés en 2020.

En 2020, ce sont près de 1040 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 12,6 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement dont 4,5 millions d'euros d'aides de l'Etat.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un soutien à l'industrie icaunaise : 8 entreprises du département ont bénéficié de près de 4 millions d'euros d'aides leur permettant de réaliser 15 millions d'euros d'investissement :

- 4 entreprises ont bénéficié du dispositif « territoires d'industries » : Aluminium France Extrusion à Germigny, Festins de Bourgogne à Chemilly-sur-Yonne, Tolerie Mécanique Services à Stigny, Acta Mobier à Moneteau
- 3 entreprises icaunaises ont bénéficié des fonds pour la modernisation du secteur automobile : entreprises Boudin à Maillot, Fruehauf à Auxerre et Business Alu Masue à Joigny
- L'entreprise Recytherm à Briennon-sur-Armançon a bénéficié des fonds destinés au recyclage des matières plastiques.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de plus de 37 millions d'euros pour près de 3 160 entreprises du département.

France Relance accompagne les entreprises de l'Yonne à l'export : 11 entreprises icaunaises ont bénéficié des « chèques export » et des « chèques VIE » de France Relance pour les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.

France Relance c'est aussi le souci de préserver et valoriser notre patrimoine, notamment les monuments historiques.

- Outre l'inscription de Vézelay dans une Opération Grand Site (OGS), l'Yonne a bénéficié du financement de travaux de la Cathédrale Saint-Etienne de Sens (rénovation de la tour sud) au titre du plan Cathédrales à hauteur de 2,6 millions d'euros et du financement de travaux (restauration de façades et toitures) pour les monuments publics ou privés au bénéfice du Château de Maulnes pour un montant de 473 000 euros.

Volet Cohésion

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes icaunais grâce au plan « 1 jeune, 1 solution » : plus de 3 600 jeunes du département ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020 ;

- 1 720 aides à l'embauche d'un apprenti financées en 2020 par France Relance
- 1 560 jeunes entrés en Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).

En 2020, l'État au travers de France Relance a soutenu les collectivités grâce à une enveloppe de plus de 10 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement local (ordinaire et exceptionnelle), permettant près de 25 millions d'euros d'investissements publics.

57 projets ont ainsi été financés au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ordinaire et exceptionnelle, notamment :

- La rénovation et la mise en valeur de la Tour de l'Horloge à Auxerre
- La construction d'une cité éducative et artistique à Tonnerre
- Les travaux d'aménagement d'une véloroute le long de l'Yonne entre Villevallier et Joigny
- La consolidation et la restauration de la nef de la basilique de Vézelay.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <https://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Le-plan-France-Relance/Le-plan-France-Relance-la-refondation-economique-sociale-et-ecologique-du-pays>.



L'entreprise Alluminium France Extrusion, deuxième plus important extrudeur de profils d'aluminium du marché français, recevra 300 000 euros dans le cadre du soutien à l'investissement industriel dans les territoires du plan France Relance.

Territoire de Belfort

Le Territoire de Belfort bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance c'est 5,6 millions d'euros mobilisés pour la rénovation des bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

Bénéficieront de ces crédits :

- Les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche de l'Université de Franche-Comté et de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard. Ces aides permettront notamment d'accélérer la réalisation d'une opération majeure inscrite dans le contrat de pôle métropolitain : la réhabilitation du bâtiment A de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, pour une aide financière de 4,9 millions d'euros dans le cadre du projet écocampus
- Les locaux de la Gendarmerie et de la police nationale de Belfort
- Les services de la direction départementale interministérielle.
- L'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes à Belfort
- Les centres des finances publiques à Belfort
- Le site relevant des infrastructures de défense (Armées) à Bermont
- Les installations de Voies Navigables de France (VNF) à Bavilliers.

France Relance a accompagné les Terrifortains dans le verdissement de leur véhicule automobile avec plus de 410 primes à la conversion et bonus écologique accordés depuis juillet.

En 2020, ce sont plus de 310 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 4,5 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement dont 1,9 million d'euros d'aides de l'Etat.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un soutien à l'industrie terrifortaine : 9 entreprises du département ont bénéficié de 6 millions d'euros pour réaliser 19,5 millions d'euros d'investissement :

- 5 entreprises à hauteur de 2,8 millions d'euros au titre du fonds d'accélération des investissements industriels : Macplus, H2SYS, Usiduc, Mécadep, MGO LePaul
- 3 entreprises à hauteur de 2,4 millions d'euros au titre du fonds de modernisation automobile : Lisi Automotive, SMRC, Fonderie rapide belfortaine
- 1 entreprise belfortaine à hauteur de 800 000 euros au titre du fonds de modernisation et diversification de la filière aéronautique : Avions Mauboussin.

A ces crédits s'ajouteront également les aides octroyées pour accompagner les entreprises vers l'industrie du futur : plus de 2 millions d'euros de subventions ont été sollicités pour le Territoire de Belfort.

France relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 16,5 millions d'euros pour 1 425 entreprises du département.

France Relance accompagne les entreprises du Territoire de Belfort à l'export : 2 entreprises ont bénéficié des « chèques export » de France Relance pour les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.

Volet Cohésion

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes Terrifortains avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : plus de 800 jeunes Terrifortains ont bénéficié du « plan jeunes » ;

- 230 primes à l'embauche financées par France Relance
- 335 contrats d'apprentissage et 159 contrats de professionnalisation aidés par France Relance
- 83 jeunes entrés en parcours emploi compétence.

France Relance c'est l'État aux côtés des communes terrifortaines dans leurs projets d'investissement local : à travers le Plan France Relance, le Gouvernement a affirmé sa volonté d'accompagner la relance dans les Territoires en reconstruisant une économie forte, écologique, souveraine et solidaire.

Le montant alloué au Territoire de Belfort au titre de cette dotation exceptionnelle s'élève à près de 2 millions d'euros, et permettra d'accompagner 14 opérations supplémentaires portées par 9 collectivités en 2020.

Cette dotation s'ajoute à celle initiale de 1,2 million d'euros pour 22 projets portés par 15 collectivités.

L'ensemble des crédits, d'ores et déjà engagés à ce jour, permettent une reprise rapide de l'activité à travers le levier de la commande publique, pour un montant global de travaux de 12,3 millions d'euros.

Toutes les informations sur le déploiement du plan France Relance dans le Territoire de Belfort sur notre page <https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Relance-Economie-emploi-entreprise-amenagement-commercial/France-Relance/France-Relance-dans-le-Territoire-de-Belfort>



FRANCE RELANCE

Territoire de Belfort

FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL DANS LES TERRITOIRES

800 000 € accordés à l'entreprise **MACPLUS**

Entreprise spécialisée dans la chaudronnerie et les assemblages mécano-soudés de superalliages et métaux durs

pour l'acquisition d'équipements innovants, nécessaires à la diversification des activités et au développement de compétences technologiques complémentaires



Contacts

planderelance.gouv.fr
planderelance@finances.gouv.fr

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr